

Hausse de tarif et ajout de frais de socialisation à partir du 1^{er} octobre 2024

Bonjour,

Comme vous le savez peut-être, les conditions de service et les tarifs d'Énergir doivent être approuvés chaque année par la Régie de l'énergie, l'organisme indépendant chargé de la régulation des prix de l'énergie au Québec.



À partir du 1^{er} octobre 2024, les tarifs d'Énergir augmenteront en moyenne de 7,65 %¹. Nous sommes conscients des inconvénients associés à une telle hausse. Ces changements sont principalement dus à des facteurs externes et non à la gestion des coûts liée à nos activités. Cette année, la hausse s'explique par deux raisons principales :

1. Le Québec a connu deux hivers de suite plus chauds que la normale qui ont créé un manque à gagner en raison de la baisse de la consommation de gaz naturel.
2. Nos clients ont pu bénéficier d'une baisse importante des prix du gaz naturel en 2023. Toutefois, cette baisse de prix s'est traduite par une baisse de la valeur des inventaires, ce qui a également créé un manque à gagner important.

De plus, des frais de socialisation du GNR seront facturés aux clients qui n'achètent pas au moins 2 % de gaz naturel renouvelable (GNR). Ces frais permettront de répartir (socialiser) les coûts liés au volume de GNR invendu. En effet, en vertu d'une obligation réglementaire, Énergir est tenue de livrer une certaine quantité de GNR dans son réseau (2 % en 2023, 5 % en 2025 et 10 % en 2030). Lorsqu'une partie de ce GNR n'est pas achetée de façon volontaire par sa clientèle, Énergir doit socialiser le coût des volumes restants. **Toutefois, sachez que ces frais seront minimes et devraient représenter moins de 0,5 % de votre facture.**

Voici un exemple des effets possibles de cette hausse et des frais de socialisation sur votre facture annuelle².

	Hausse tarifaire	Frais de socialisation	Total
Maison unifamiliale de construction récente (160 m ²)	+ 91 \$	+ 3 \$	+ 94 \$/an



Nous sommes conscients que cette situation puisse poser des inconvénients. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 1 800 361-4568.

Balayez le code QR pour mieux comprendre tous les éléments de votre facture ainsi que les changements à venir.

L'équipe du service à la clientèle

¹ Excluant les tarifs de fourniture.

² À titre indicatif seulement. Valeur approximative. L'augmentation annuelle varie selon différents paramètres, notamment le type de résidence et les équipements installés. Les augmentations annuelles mentionnées ci-dessus incluent les variations sur les composantes de transport, d'équilibrage, de distribution et de frais de socialisation.